



ASSOCIATION SPRIET

600, Avenue Jean-Jaurès – 59790 RONCHIN

Email : contact@association-spriet.fr

Banque Postale : compte 1156974A Lille

IBAN : FR38 2004 1010 0511 5697 4A02 640 - **BIC** : PSSTFRPPLIL

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du dimanche 1^{er} juin 2014 au restaurant La Forge à Villeneuve d'Ascq

Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral 2013,
- Rapport financier 2013,
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,
- Élection des deux vérificateurs aux comptes,
- Délibération sur le montant de la cotisation,
- Projet de Rassemblement 2015,
- Questions diverses.

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire à 11h20.

Nous comptons 47 votants, soit 19 membres présents et 29 pouvoirs reçus. Le quorum est atteint puisque l'association comporte à cet instant 88 adhérents à jour de leur cotisation.

Mot d'accueil du Président :

Olivier Spriet, notre président, est très heureux d'accueillir les membres présents à l'Auberge de la Forge, chez Alexandre SPRIET qui nous reçoit pour cette nouvelle assemblée générale ordinaire de l'association SPRIET.

Il explique le déroulement de la journée, après notre réunion, nous aurons le plaisir de déjeuner ici, puis nous partirons vers le musée des moulins de Villeneuve d'Ascq où nous aurons l'occasion de monter dans les moulins. Monsieur Jean Bruggeman, président de l'ARAM (Association Régionale des Amis des Moulins) ouvrira les moulins et en expliquera l'histoire dans le Nord-Pas de Calais, tout particulièrement pour nous.

Il remarque parmi les participants les adhérents fidèles, qu'on revoit tous les ans, et se réjouit également de voir de nouveaux adhérents ou d'autres membres qu'on n'avait pas vus depuis quelque temps.

Certains n'habitent pas la métropole lilloise et ils ont fait un long déplacement pour nous retrouver, Olivier les en remercie.

La présence ou l'envoi d'un pouvoir prouvent l'attachement à notre association, de nombreux pouvoirs étant accompagnés de messages sympathiques nous souhaitant une bonne journée, Olivier en remercie les auteurs.

Avant de commencer cette assemblée générale, Olivier souhaite que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2013, nous ne les oublions pas.

À présent, nous pouvons délibérer et le président déclare cette assemblée générale ordinaire ouverte.

Rapport Moral :

Le rapport moral, c'est le compte rendu de nos activités pour l'année 2013, celles-ci tiennent en cinq points :

- la publication de La Tribu n°36 : c'est un gros travail qui commence en septembre et s'achève dans les premiers jours de janvier. En réunion de Conseil d'Administration nous en définissons d'abord le sommaire, puis les rédacteurs des articles.
Nous devons également rassembler tous les documents, photos, faire-part de naissance, de mariage ou de décès de l'année qui constitueront le carnet familial. Sur ce point et comme chaque année, le président remercie ceux qui nous communiquent régulièrement les évènements de leur branche et il encourage tous nos adhérents à faire de même.
Olivier remercie également tous ceux qui ont participé à l'élaboration de notre revue annuelle, la liste figure en dernière page. La Tribu n°36 comporte cette année 65 pages, c'est le maximum pour bénéficier du tarif d'affranchissement limité à 250 grammes.
- La cousinade du 9 juin 2013 : elle s'est déroulée au Musée La Piscine à Roubaix où s'est tenue également notre assemblée générale. Nous étions 42 cousins et trois groupes ont été constitués pour la visite guidée du Musée. Pour l'anecdote, certains membres présents s'étaient baignés et avaient appris à nager au temps où c'était une vraie piscine.
- Le Forum des Weppes du 6 octobre 2013 à Commines-Warneton : c'était notre seconde participation à une telle manifestation, cette excellente et très instructive journée a passé trop vite, nous avons pu néanmoins établir quelques contacts.
Ce fut l'occasion de rencontrer et côtoyer des écrivains, des associations, leurs travaux sur l'Histoire, les quartiers, les communes avant et maintenant, et tant de personnes passionnées. Cette année, un visiteur a adhéré à notre association.
En 2012, nous avons un stand au Forum du Mélantois à Emmerin et pour 2014, le Forum des Weppes se déroulera en octobre à Fromelles.
- Le site internet : c'est à la fois notre «vitrine» et notre outil de communication. Nous devons constamment le mettre à jour en y ajoutant messages, photos et documents.
Par le site internet, nous recevons aussi des demandes de contact, dans certains cas, ces contacts peuvent être suivis d'une rencontre.
- Les réunions du conseil d'administration : elles ont eu lieu les 23 mars, 21 septembre et 30 novembre 2013. Le conseil d'administration est l'organe de gestion et de décision qui se réunit trois fois par an, et où se déroulent réflexions et délibérations sur les projets de l'association. Le président remercie tous les administrateurs pour leur active participation.
Dans un souci de transparence, les comptes rendus de ces réunions sont publiés dans La Tribu.
Et il ne faut pas oublier les nombreuses réunions du bureau pour préparer les conseils d'administration ou en exécuter les décisions, établir des indicateurs d'activité, par exemple, le fait de recenser 63 cotisations en retour, 1 mois après l'envoi de la Tribu, la plupart avec des mots d'encouragement et de félicitations pour La Tribu.

Rapport Financier :

Cette année, en l'absence de trésorier et trésorier adjoint, c'est le Président qui présente les comptes de l'association pour l'année 2013.

D'abord le compte d'exploitation puis les soldes financiers.

Total des charges 2013	3584,30 €
Total des recettes 2013	4220,90 €
<u>Soit un résultat positif de :</u>	<u>636,60 €</u>

Solde Banque Postale au 01/01/13	569,52 €
Solde Caisse d'Epargne au 01/01/13	5051,56 €
Total au 01/01/2013	5621,08 €

Solde Banque Postale au 31/12/13	619,22 €
Solde Caisse d'Epargne au 31/12/13	5638,46 €
Total au 31/12/2013	6257,68 €

La différence représente le résultat positif de 636,60 €.

Le Président souligne la bonne santé financière de l'association qui a les moyens de financer ses projets dont on va parler dans quelques instants. En 2013, 94 adhérents ont réglé leur cotisation, le Président exprime son profond désir d'atteindre, voire de dépasser les 100 adhérents, il nous appartient de communiquer sur l'association pour faire venir d'autres cousins et cousines.

Après lecture par Thérèse SPRIET-BARAT du Rapport des vérificateurs aux comptes attestant de la régularité des comptes présentés et de la bonne gestion financière de notre association, il a été demandé aux participants de voter. Les comptes ont été minutieusement vérifiés chez François et Odette Spriet à Lesquin le 8 mars 2014, avec pointage des pièces et justificatifs. Les rapports présentés sont adoptés à l'unanimité et le quitus est donné au CA pour la gestion. Olivier remercie Thérèse, épouse de notre regretté Maurice, pour sa participation.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Cette année, les membres sortants sont :

- Catherine SPRIET,
- Marie-France DESIR,
- Thérèse SPRIET,
- Denis SPRIET,
- Jean-Paul BLANQUART.

Les cinq membres sortants se représentent, il reste donc un siège vacant au Conseil d'Administration. Le président demande si d'autres membres souhaitent également se présenter. Juliane ANDRE propose sa candidature et les six membres sont élus à l'unanimité pour trois ans, ainsi le Conseil d'Administration est au complet.

Le Président rappelle les dates des prochaines réunions du CA, qui se tiendront les samedi 13 septembre 2014 et samedi 29 novembre 2014.

Élections des deux vérificateurs aux comptes :

Odette SPRIET COQUANT et Thérèse SPRIET BARAT se représentent et sont élues à l'unanimité pour un mandat d'une année.

Délibération sur le montant de la cotisation :

Il est rappelé que le montant de la cotisation est inchangé depuis 2004. Nos finances sont bonnes, il n'est donc pas nécessaire d'envisager une augmentation du montant. Il est proposé de conserver :

- 20 €,
- 10 € pour les moins de 30 ans.

Il est décidé à l'unanimité de maintenir les montants et conditions pour 2015.

Projet de rassemblement 2015 :

Depuis plus d'un an, nous réfléchissons en Conseil d'Administration à l'organisation d'un prochain rassemblement familial. En effet, Olivier rappelle les statuts de l'association qui stipulent de continuer les recherches généalogiques, de resserrer les liens et de rassembler les membres tous les 5 ans environ.

Il a été décidé d'organiser un rassemblement en 2015, au Fort de Seclin, ayant pour thème les SPRIET et descendants pendant la guerre 14-18. Il aura lieu le DIMANCHE 14 JUIN 2015, date à retenir dès à présent pour y être nombreux.

Nous avons un an pour travailler à l'organisation de ce rassemblement. L'idée est émise de tenir l'Assemblée Générale ainsi que de proposer une exposition ouverte au public, dans laquelle seraient présentés des documents, des objets que nous collecterons et exposerons sous vitrine. Merci à ceux qui fourniront toute chose relative à la vie de la famille et des hommes durant la période de la Grande Guerre.

Nous sommes maintenant dans l'ACTION, il est très important de bien préparer cette manifestation. Toutes les idées seront également les bienvenues. Un groupe de travail sera formé pour l'organisation, notamment la communication, la logistique et tout ce qui sera nécessaire à la réussite de notre projet.

La location du Fort de Seclin est proposée pour 1850 € et d'autres dépenses sont à prévoir. L'Association ayant des réserves, Olivier demande à l'assemblée l'autorisation de prélever dans ces réserves environ 2000 € pour couvrir une partie des frais. Aucun membre n'étant contre cette idée, nous présenterons un budget plus précis au Conseil d'Administration et essayerons de ne pas nous éloigner de ce budget.

Questions Diverses

Aucune question diverse n'étant évoquée et l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare l'assemblée générale clôturée, et il invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié. Le repas qui a suivi l'Assemblée Générale a réuni 33 cousins et la visite des moulins comptait 35 personnes.

Catherine SPRIET
Secrétaire

Olivier SPRIET
Président